

MECA / GREEN

LA NOTE D'INFORMATION SUR NOTRE DEMARCHE EN
MATIERE DE DEVELOPPEMENT DURABLE



« Nous n'avons pas hérité de la terre de nos ancêtres, mais nous l'empruntons à nos enfants. »

Antoine de St Exupéry

Selon l'INSEE, dans sa reprise de la citation de Madame BRUNDTLAND, ancienne Première Ministre du Gouvernement Norvégien (1987), **le développement durable peut se définir comme « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ».**

Cette définition de Madame BRUNDTLAND rejoint l'idée, émise par Antoine de St-Exupéry, selon laquelle **nos actions présentes impacteront la société de demain ; société que nous léguerons aux générations futures.**

NOTRE ENTREPRISE

NOTRE RAISON D'ÊTRE ET NOTRE MISSION

En plein cœur d'une économie tertiaisée, notre **raison d'être** est **d'accompagner les mutations de l'organisation et la gestion des espaces de travail.**

C'est pourquoi, depuis plus de 20 ans, nous nous sommes donnés pour **mission de proposer à nos partenaires des solutions d'aménagement sur-mesure où il fait bon vivre et travailler.**

NOTRE ACTIVITÉ

MECANALU SAS, c'est avant tout **une histoire construite autour de l'aluminium.** En effet, nous concevons, développons, commercialisons et distribuons des cloisons et box démontables à ossature aluminium.

Basés depuis notre création dans la ville de Dourdan, en Essonne, nous disposons d'une équipe pluridisciplinaire comptant, à ce jour, 35 collaborateurs répartis comme suit :

- **un pôle technique et commercial** : Innovation & Développement, Commercial, Bureau d'études, Accompagnement technique ;
- **un pôle production et logistique** : Ateliers et Service logistique ;
- **un pôle support** : Service Relations Clients, Achats-Approvisionnements, Comptabilité-Contrôle de gestion, Ressources Humaines.

NOTRE PHILOSOPHIE ET NOTRE VOLONTÉ

Notre **philosophie** est de **considérer chacun de nos clients comme de réels partenaires.** C'est pourquoi, nous les accompagnons sur leurs différents projets, en apportant notre expertise technique et notre savoir-faire afin de les rendre possibles.

Notre **volonté** est de **participer au dynamisme économique de notre région.** Pour cela, nous avons choisi de concentrer notre production sur notre site unique basé à Dourdan, afin de limiter les flux, d'impacter positivement notre bassin d'emploi, et de construire, sur la durée, des partenariats de confiance avec les acteurs de proximité.





Dans la pensée collective, **le Développement Durable** se limite aux enjeux environnementaux, et donc, au déploiement de mesures visant à sauvegarder la planète. Toutefois, au fil des décennies de nouvelles orientations ont été explorées, et **une approche plus holistique a été développée.**

C'est ainsi qu'en 2015, l'Organisation des Nations Unies (ONU) a défini **17 grands objectifs de Développement Durable** ayant pour but, d'ici 2030, de **construire « un avenir meilleur et plus durable pour tous »**.

Cette initiative, adoptée par les 193 Etats membres, vise à **faire face conjointement aux défis liés à « la pauvreté, aux inégalités, au climat, à la dégradation de l'environnement, à la prospérité, à la paix et à la justice »**.

La conduite de ce changement nécessite la mobilisation de toutes les parties prenantes constituant la société d'aujourd'hui.

Dans ce contexte, en tant qu'acteur et partie prenante économique incontournable, les entreprises sont en plein cœur de cet engagement mondial.

NOS ENGAGEMENTS ECONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX

TRAVAILLER EN COLLABORATION AVEC LE SYNDICAT DE NOTRE SECTEUR SUR LES PROBLÉMATIQUES ENVIRONNEMENTALES

Depuis de nombreuses années, **notre société est adhérente du S.N.F.A.**, une organisation professionnelle représentative des concepteurs, fabricants et installateurs de menuiseries aluminium. L'une de ses principales missions est de définir les règles de l'art des différents corps de métiers (ou sections) qui y adhèrent.

Sur les questions sanitaires et environnementales, il est à noter que le Syndicat assure le suivi et définit les normes applicables (en France, en Europe).

Eu égard à notre engagement au sein de cette corporation, notre démarche quant à la conception et la commercialisation de nos produits s'inscrit dans cette lignée.

LIMITER LES DÉPÉRDITIONS DE MATIÈRES PREMIÈRES ET DES CONSOMMABLES

- **Les matières premières : Focus sur l'aluminium**

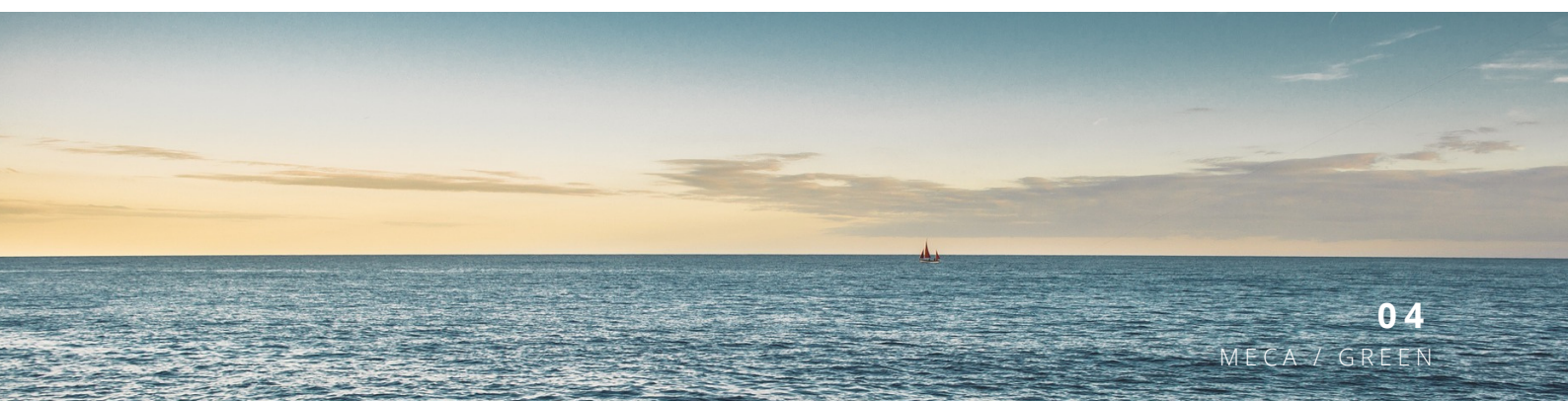
Dans une dynamique de croissance verte et de sauvegarde de nos ressources, l'optimisation des matières premières est essentielle. **L'éco-conception est un pilier incontournable** dans le cadre de notre politique d'innovation et de développement. **Ainsi, dès leur conception, nos produits sont éco-performants.**

En amont de la préparation de nos commandes (opération de chiffrage), notre bureau d'études veille à optimiser au maximum les longueurs des profils afin de limiter les chutes sur les chantiers (profils tenus en stocks en différentes longueurs pour s'adapter aux besoins des différents chantiers).

Dans le cadre de notre production, nous engageons les mêmes démarches afin de garantir la bonne gestion de notre principale matière première. **Les chutes de matières sont confiées à un spécialiste en vue de leur recyclage.**

- **Les consommables**

Dans le cadre des phases de conditionnement de nos produits, l'utilisation de cartons et de cales en bois est nécessaire. **Nous avons choisi de donner une seconde vie à ces mêmes consommables utilisés** par nos fournisseurs. Cela permet de réduire le volume de déchets tout en recyclant des éléments nécessaires à notre activité.



NOS ENGAGEMENTS ECONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX

FAVORISER DES PARTENAIRES DE PROXIMITÉ

La majeure partie de nos fournisseurs est basée en France. Cela nous permet de réduire les distances, de contribuer au fonctionnement des TPE/PME françaises, tout en maintenant une certaine flexibilité et réactivité à l'échelle de notre activité.

Outre ces aspects, nous avons choisi, dans le cadre de notre sous-traitance, **de privilégier les entreprises de proximité.** Nous contribuons ainsi à dynamiser notre bassin d'emploi, et, in fine, notre économie locale.

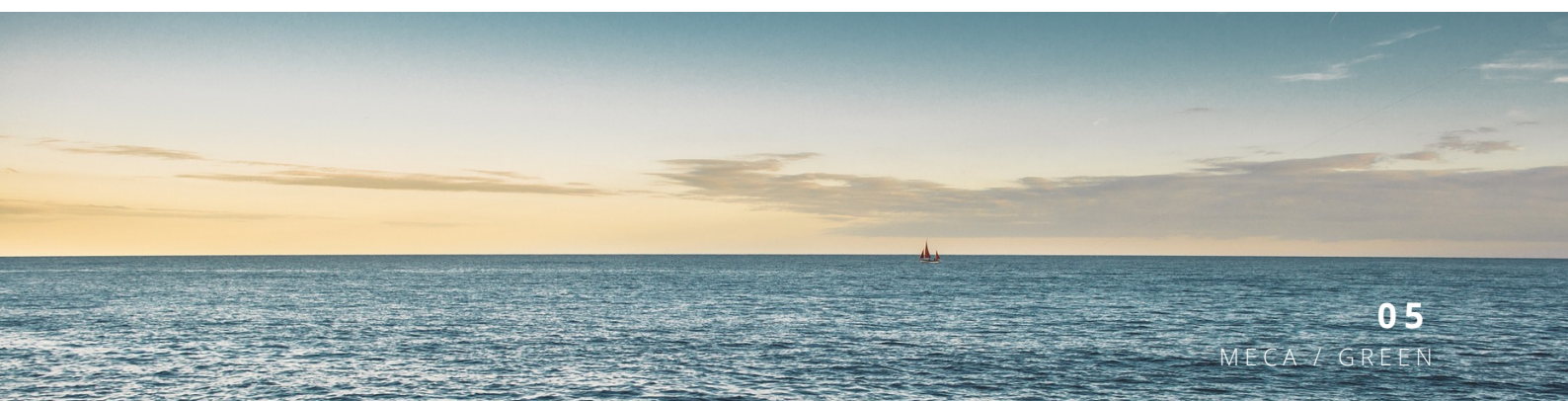
CHOISIR DES PARTENAIRES ENGAGÉS

Dans le cadre de la gestion de nos achats et approvisionnements, nous avons noué des partenariats de confiance avec nos principaux fournisseurs.

Intégrés dans notre chaîne de valeur, **un grand nombre de nos partenaires s'est engagé en faveur du Développement Durable,** tant sur des aspects de qualité des produits proposés, que sur des aspects environnementaux.

En voici quelques exemples :

- Nos fournisseurs d'**aluminium** déploient des politiques environnementales spécifiques. Certains ont été **certifiés ISO 14001 et ISO 50001** ; d'autres **labellisés ASI** (Aluminium Stewardship Initiative) ou **encore ALU+C- (impact carbone)**. De manière concrète, ils contribuent à limiter l'impact environnemental de leur(s) activité(s) en choisissant une production plus responsable et, dès que cela est possible, en intégrant de l'aluminium recyclé dans leur processus de production.
- Nos fournisseurs de **verres** réintègrent, de plus en plus, du verre recyclé (calcin) dans leur filière de production.
- Nos principaux fournisseurs de **bois** sont **certifiés PEFC**.
- Nos fournisseurs de **panneaux acoustiques** utilisent **des tissus imprimés en PET 100% recyclé**.



NOS ENGAGEMENTS ECONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX

NOUER DES PARTENARIATS AVEC DES SPÉCIALISTES DE LA GESTION DES DÉCHETS INHÉRENTS À NOTRE ACTIVITÉ

Dans le cadre de la gestion de nos déchets, nous avons choisi de mettre en place un partenariat avec la société SEMAER (Groupe SEMARDEL). **Cette société, basée dans l'Essonne (à Vert-le-Grand), s'occupe du traitement et de la valorisation de nos déchets pour le compte de notre entreprise.**

SENSIBILISER NOS COLLABORATEURS AUX BONS GESTES ENVIRONNEMENTAUX

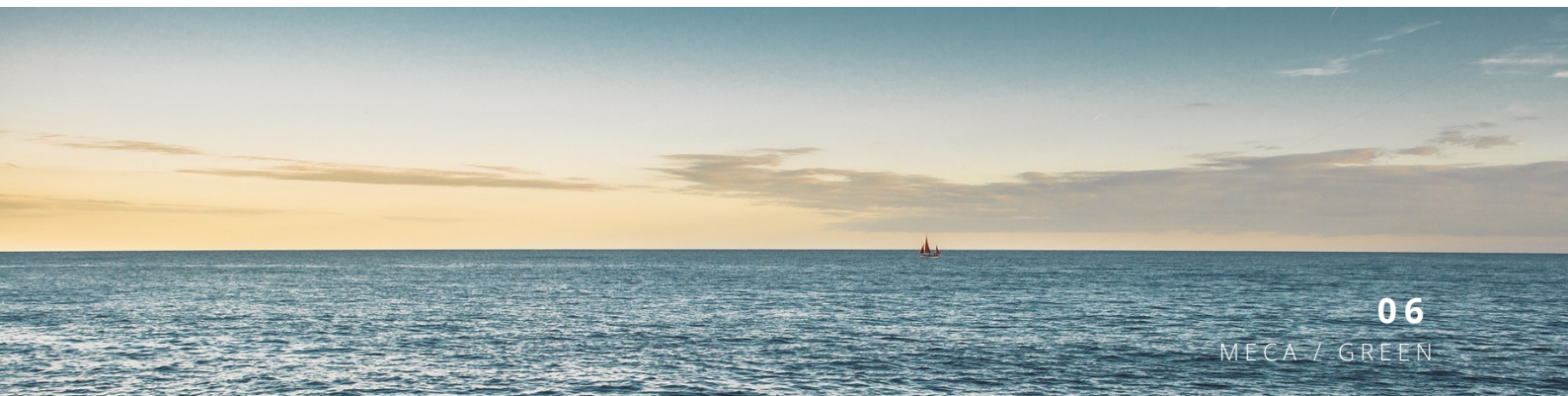
Les enjeux environnementaux passent aussi par **la sensibilisation de nos salariés** :

- **Le nettoyage de notre site**

Nous réalisons une fois par mois ce que nous appelons les « Vendredis Verts ». L'objectif est de veiller au bon entretien du site. L'ensemble des collaborateurs participe ainsi au ramassage des éventuels déchets et leur mise au rebut.

- **L'éco-conduite**

Nous avons mis en place, au cours des dernières années, des actions de sensibilisation à l'écoconduite (action MobiGreen en 2011, action de sensibilisation à la sécurité routière intégrant un volet écoconduite en 2019).



Pour développer durablement leurs activités, les entreprises sont enjointes à mener une réflexion de profondeur sur leur raison d'être, ainsi que sur l'impact environnemental, social, et sociétal des produits et/ou services proposés.

Cette démarche est cruciale en vue de leur pérennité, et incontournable pour les parties prenantes au bénéfice de leur existence (salariés, clients, fournisseurs, Etat...).

Toutes les entreprises n'ont pas fait le choix de faire labelliser leurs actions ou démarches en la matière. Pour autant, cela ne signifie pas qu'elles n'intègrent pas ces enjeux dans les orientations stratégiques et la gestion de leur(s) activité(s). En effet, en analysant la chaîne de valeur de ces dernières, il est possible de constater qu'elles contribuent, à leur échelle, à construire de manière responsable le monde de demain.

La société MECANALU SAS est l'une d'entre elles.

NOS ENGAGEMENTS

SOCIAUX

RESPECTER LES DROITS DE L'HOMME ET LA LÉGISLATION DU TRAVAIL

Notre politique sociale se veut être bienveillante à l'égard de nos collaborateurs. A cet effet, notre volonté est de toujours veiller au respect des dispositions légales et réglementaires en matière de conditions de travail et de droits de l'Homme.

CONTRIBUER À L'EMPLOYABILITÉ DE NOS COLLABORATEURS

Dans la même lignée que le point précédent, notre modèle d'entreprise favorise la polyvalence et l'autonomie de nos collaborateurs.

Nous accompagnons nos salariés dans leur projet de formation afin qu'ils puissent maintenir et développer un niveau de compétences en adéquation avec les exigences de notre activité, et de leurs souhaits d'évolution (à l'externe ou en interne).

FAVORISER LE DIALOGUE SOCIAL AU SEIN DE NOTRE ENTREPRISE

Nous avons choisi d'ancrer nos échanges, tant avec les représentants du personnel, qu'avec nos collaborateurs, dans une dynamique d'écoute, de transparence et de mise en œuvre des améliorations demandées (conformément à nos obligations, nos moyens et nos orientations stratégiques).

CONTRIBUER À L'INSERTION DES TRAVAILLEURS EN SITUATION D'HANDICAP

Nous avons pleinement conscience des enjeux que le travail représente pour les personnes en situation d'handicap. Tout en favorisant la proximité, nous tentons, dans la mesure de nos moyens, d'agir en vue de leur intégration sur le marché du travail.

Ainsi, à l'échelle de notre activité, et eu égard à la typologie des opérations à réaliser, nous avons choisi de contribuer à leur insertion en nouant des partenariats avec des établissements ou centres d'aide par le travail (ESAT / CAT), basés dans notre bassin d'emploi (Dourdan / Etampes).



NOTRE RÉFLEXION FACE À L'AVENIR

En matière de Développement Durable, **la société MECANALU a une réelle sensibilité historique**. En effet, diverses démarches ont été menées au cours des dernières années (démarche AFAQ AFNOR SD 21000 en 2006, bilan carbone en 2010-2011, mise en œuvre d'une politique spécifique de traitement des déchets...). Cependant, les évolutions sur le sujet sont croissantes et s'accroissent à mesure que les années passent.

C'est pourquoi, dans le cadre de nos projets d'amélioration continue, nous avons choisi de reposer les bases de notre démarche, d'identifier nos axes de progrès ainsi que nos priorités, et de mettre en œuvre les actions réalistes et adaptées à notre activité.

En tant que PME, nous prenons le poids et la mesure des enjeux présents et à venir sur les plans environnemental, sociétal et économique.

Dans cette dynamique, nous avons donc choisi de nous engager au sein du club QSE (Qualité Sécurité Environnement) de la Chambre de Commerce et de l'Industrie (CCI) de l'Essonne, de la Commission Environnement du S.N.F.A..

De manière plus locale, nous participons aux groupes de travail sur les mutualisations et synergies au sein du territoire du Dourdannais. Ces groupes de travail sont animés par la Communauté de Communes du Dourdannais en Hurepoix (CCDH), le Groupement des entrepreneurs du Hurepoix (GEHU) et la CCI de l'Essonne.



NOS ORIENTATIONS RSE À HORIZON 2030

NOTRE EMPREINTE ENTREPRENEURIALE

- **Notre identité** : Garantir, aux parties prenantes de notre activité, la conformité de nos pratiques vis-à-vis de nos prérogatives et obligations sociales, fiscales, commerciales.
- **Notre responsabilité sociale en tant qu'employeur** : Permettre aux individus de s'épanouir sur le plan professionnel en veillant à leur sécurité et leur employabilité.
- **Notre responsabilité en tant que PME de la filière** : Favoriser une dynamique d'amélioration continue en matière d'écoconception (produits, méthodologies de travail) et d'éco-gestion (gestion des ressources) dans nos pratiques quotidiennes.

NOTRE EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE & SOCIÉTALE

- **Notre responsabilité environnementale en tant qu'entrepreneur** : Contribuer à la préservation de l'environnement en adoptant une démarche écoresponsable dans tous les domaines de notre activité.
- **Notre responsabilité sociétale en tant que PME sur notre territoire** : Renforcer notre ancrage en tant que PME de l'Essonne en contribuant à la dynamisation de notre territoire.

ECO-CONCEPTION

Démarche innovante se caractérisant par
"l'intégration de critères environnementaux dès la
phase de conception d'un produit ou service afin
d'en réduire les impacts tout au long de son cycle
de vie."

Source: AFNOR Certification

DES PRODUITS ÉCO-CONÇUS

Dans une dynamique vertueuse sur le plan écologique, accompagner les mutations des espaces de travail consiste à proposer des produits durables, réutilisables et valorisables, tout en tentant de limiter la mobilisation des ressources naturelles nous permettant de les produire.

LE CHOIX DES MATÉRIAUX (QUELQUES EXEMPLES)

• L'ossature en aluminium

La structure de nos produits est faite à base de profilés aluminium, un matériau recyclable. Ces profils sont en partie composés d'aluminium recyclé. Les profils sont optimisés au maximum lors de leur création par notre service Innovation & Développement.

Pour les projets de cloisonnement, les déchets résultants ne sont liés qu'à l'ajustement sur chantier, inévitable face aux variations de l'environnement (défauts de planéité sol/plafond ...).

Le conditionnement se fait sous forme de fardeaux dans lesquels nous utilisons du carton recyclé pour la protection.

• Les peintures

Le laquage des profilés aluminium est réalisé dans le respect de la certification Qualicoat® et QualiLaquage®. La finition par thermolaquage est réalisée à vie.

• Les panneaux pleins

Les modules pleins standards sont composés de parements agglomérés finition mélaminé ou de parements en plaque de plâtre revêtus (bien entendu d'autres supports et finitions sont également disponibles).

Les revêtements sont contrecollés sur les supports (plaques de plâtre, panneaux agglomérés, etc.) avec des teneurs en COV très faibles (catégorie A+).

Ces parements sont approvisionnés et stockés dans diverses dimensions. Cela permet de limiter le volume de déchets et le temps de recoupe sur les chantiers. Dans tous les cas, ces parements peuvent être réutilisés ou recyclés via des filières spécifiques.

Nos prestataires de panneaux mélaminés sont tous certifiés PEFC, garantissant une production en accord avec l'exploitation durable des forêts.

Le conditionnement des parements se fait à l'aide de palettes bois ajustées aux dimensions.



DES PRODUITS ÉCO-CONÇUS

- **Les modules vitrés**

Les vitrages qui entrent dans la composition des modules vitrés sont commandés directement à dimension. Les déchets de produits verriers sont donc uniquement liés à une casse accidentelle lors de la mise en œuvre. Les verres utilisés sont des produits recyclables.

Les vitrages sont conditionnés sur des pupitres bois pouvant être recyclés ou réutilisés pour d'autres missions.

L'OPTIMISATION AU CŒUR DE NOS PRATIQUES

Réduire l'impact de nos produits passe par une utilisation responsable des matières premières. C'est pourquoi, nous avons fait de l'optimisation un point central de nos pratiques tant en phase d'étude (chiffrages des projets) qu'en phase de production (fabrication et conditionnement). Cela permet de ne livrer que les produits nécessaires à la réalisation du chantier, limitant ainsi les déchets générés.

DES PRODUITS CONTRIBUANT À L'ÉCO-GESTION DES BÂTIMENTS

Nos produits contribuent de diverses manières à une gestion responsable des bâtiments (certifications HQE, BREEAM et LEED) sur des aspects tels que le choix de matériaux et leur optimisation, le confort acoustique ou encore la qualité de l'air.

Voici quelques exemples concrets :

- Economies d'énergie : La finesse de nos profils permet un clair de vitrage plus important, d'où un apport solaire et lumineux pouvant générer des économies d'énergie.
- Confort acoustique : Toutes nos cloisons possèdent des caractéristiques acoustiques supérieures ou égales aux exigences réglementaires (DTU) ou professionnelles (Certificat CER.F.F.). Ces essais sont réalisés par des laboratoires certifiés (performances : $R_w + (C)$ allant de 39 dB à 51 dB).
- Qualité de l'air : Tous les éléments constitutifs de nos produits sont préparés en usine. Il n'y a donc aucune émanation de solvant liée à l'ajout de produit de finition sur chantier. Les produits d'isolation acoustique, comme la laine de verre, sont confinés entre les panneaux de remplissage.
- Entretien : Pour les surfaces vitrées, l'entretien se fait à l'aide d'un chiffon doux, éventuellement imprégné d'alcool ménagé. Aucun produit et matières abrasives ne doivent être utilisés dans le cadre de ces opérations d'entretien. S'agissant des autres surfaces, l'entretien peut être assuré en utilisant de l'eau savonneuse ou des produits d'entretien courants (produits ménagers multi-usages, désinfectants, produits non abrasifs) appliqués sur un chiffon doux, ou bien des lingettes. Il faudra veiller à utiliser ces produits sans détrempage.



DES PRODUITS ÉCO-CONÇUS

LA MISE EN ŒUVRE DE NOS PRODUITS

Nos produits sont conçus pour être mis en œuvre sur le chantier sans apport de composants externes (peinture, vernis, revêtement, etc.).

Tous les éléments constitutifs de nos cloisons sont préparés en usine. Il n'y a donc aucune émanation de solvant liée à l'ajout de produit de finition sur chantier.

Dans la mesure où les matériaux livrés sont optimisés en amont, le seul travail mené sur chantier est la mise à la côte exacte des différents éléments, générant de facto un minimum de déchets.

DES PRODUITS S'INSCRIVANT DANS LA DURÉE

Les caractéristiques de nos produits répondent parfaitement aux besoins de flexibilité des espaces intérieurs, grâce à leur grande adaptabilité. Conçus pour être démontés et réutilisés, nos produits permettent de réduire drastiquement les déchets générés en cas de modification ultérieure de leur implantation.



**Notre univers modulaire de
CLOISONS & BOX
composés de matériaux valorisables.**

DES PRODUITS ÉCO-CONÇUS



Les composants valorisables en fin de cycle de vie

*Quincaillerie, profilés de fixation,
profilés d'hubriserie, montants de
liaison, couvre-joints...*

ALUMINIUM

*Vitrages des portes
Vitrages de remplissage*

VERRE

Panneaux de remplissage

PLATRE

Panneaux de particules

**BOIS &
DERIVES**

**LAINE DE
VERRE**

Isolation

ACIER

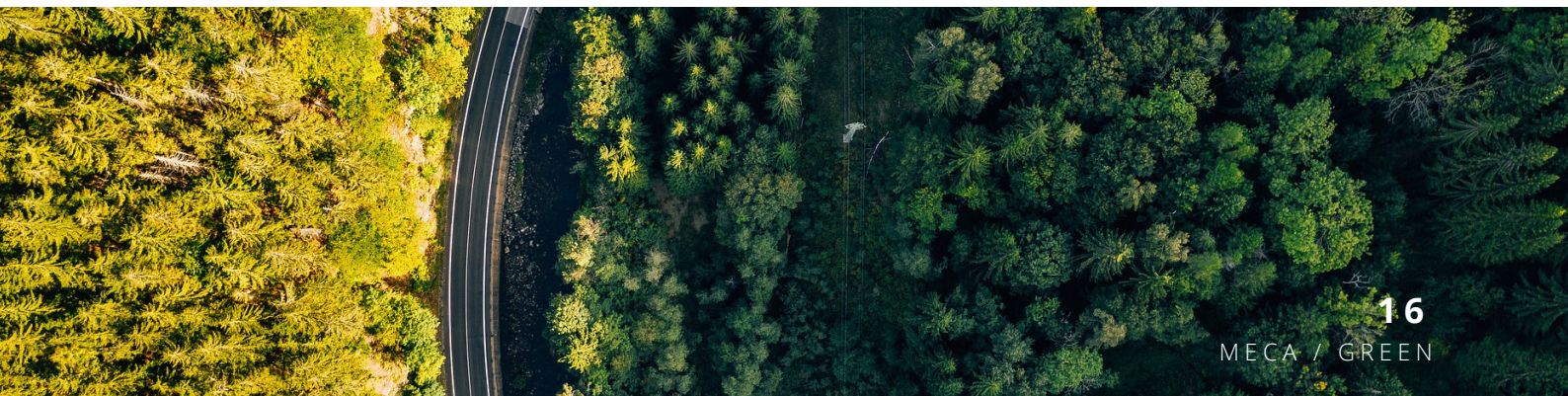
Quincaillerie, panneaux tôle

**PET
RECYCLÉ**

*Tissus imprimés
des panneaux acoustiques*

INOX

Quincaillerie



L'ENJEU DES DÉCHETS DU BTP

Compte tenu du volume de déchets généré par le secteur (« 246 millions de tonnes de déchets en 2012, soit $\frac{3}{4}$ des déchets produits en France » selon le Ministère de la Transition Ecologique), les gouvernements successifs ont choisi, depuis 2012, d'aller plus loin dans l'encadrement de leur gestion, en améliorant leur valorisation et leur fléchage vers des filières de traitement spécifiques.

La loi de Transition Energétique pour la Croissance Verte a également défini un nouveau cadre pour le secteur du Bâtiment et Travaux Publics afin, toujours selon le Ministère, de « créer un environnement favorable au développement de la valorisation de ces déchets ».

Trois grands objectifs sont donc poursuivis :

- « **50 % des matériaux utilisés** par l'État et les collectivités pour les chantiers de construction routiers devront être issus de la réutilisation ou du recyclage de déchets du BTP en 2017, 60 % en 2020 ; »
- « **la mise en place d'un réseau de déchèteries professionnelles du BTP** via une obligation, pour les distributeurs de matériaux, produits et équipements de construction, d'organiser auprès des professionnels la reprise des déchets issus des mêmes types de matériaux qu'ils vendent. La densification du maillage en installations de traitement est un enjeu prioritaire pour éviter les dépôts sauvages et permettre aux déchets d'être compétitifs dans leur réutilisation en tant que substituts à des matériaux de construction ; »
- « **l'encadrement des aménagements réalisés à l'aide de déchets**. Les aménageurs devront justifier aux autorités la nature des déchets utilisés et prouver que leurs travaux constituent une valorisation de déchets et non une élimination. Les aménageurs ne pourront plus recevoir de contrepartie financière pour accepter d'utiliser des déchets dans leurs aménagements ou constructions. »

Source : Ministère de la Transition écologique

VALORISER LES MATÉRIAUX

ALUMINIUM

Cœur de notre activité, **l'aluminium est un matériau exceptionnel** en raison de ses propriétés intrinsèques (légèreté, résistance mécanique, résistance face à la corrosion, bonne conductivité électrique, etc.).

Il s'agit d'un **matériau « sain et sur »** car il est « ininflammable, non toxique au contact, non émetteur de poussière ni de vapeur » (source: Aluminium.fr).

La production de l'aluminium primaire a divers impacts sur le plan environnemental (exploitation, transformation). Toutefois, selon l'International Aluminium Institute et l'Association Européenne de l'Aluminium, diverses initiatives ont été déployées afin de les réduire :

- la réhabilitation des carrières de bauxite après la phase d'exploitation ;
- la certification ISO 14001 des carrières de bauxite ;
- l'investissement des fabricants dans des systèmes de récupération des gaz (cas des installations françaises) ;
- l'utilisation d'énergies renouvelables.

Selon les industriels de l'aluminium et les associations en charge de son traitement, **l'aluminium est un matériau recyclable à 100%**.

La production de l'aluminium à partir de matières recyclées ne nécessite que 5% de l'énergie utilisée pour la fabrication de l'aluminium primaire et 8% de la consommation de CO2. Par ailleurs, le recyclage permet d'économiser des ressources. En effet, une tonne d'aluminium recycler permet de réaliser une économie de 4 tonnes de bauxite.

Compte tenu du potentiel que représente ce gisement de matières premières au niveau mondial, et eu égard aux objectifs inhérents à la Croissance Verte, **des filières de recyclage ont été développées.** Pour l'aluminium, il s'agira de la filière des métaux.



VALORISER LES MATÉRIAUX

VERRE

L'un des composants essentiels de nos produits est **le verre plat**.

Le verre est un matériau naturel, minéral et inerte fabriqué à partir de matières premières présentes en abondance dans la nature (oxydes de calcium, de silicium et de sodium).

Bien que la production primaire de verre soit impactante sur le plan environnemental (exploitation des ressources, émissions de gaz à effet de serre, énergies consommées), **le verre demeure est un élément essentiel dans la dynamique de la Croissance Verte**.

Recyclable en fin de cycle, le verre plat usagé peut être transformé en calcin (ou groisil). Il peut être de nouveau intégré à la filière de production de verre plat, ou bien, être utilisé dans d'autres procédés de fabrication comme les peintures de route ou la fabrication d'additifs pour les bétons.

L'utilisation du verre recyclé permettrait de diminuer la consommation des matières naturelles évoquées précédemment, puisqu'une tonne de calcin remplacerait 850kg de sable (selon la Fédération de l'Industrie du verre Belge).

Depuis 2017, face à ce constat, la France a engagé une démarche importante visant à augmenter les quantités de verres plats recyclés en vue de leur intégration au processus de production de nouveaux verres.

PLÂTRE

La fabrication de plâtre nécessite une ressource naturelle indispensable: **le gypse**.

La production de plâtre est impactante sur le plan environnemental compte tenu de l'exploitation d'une ressource naturelle qu'est le gypse. C'est pourquoi, dans le cadre de la loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte, le Gouvernement Français a mis l'accent sur la nécessité de recycler les déchets du bâtiment, et particulièrement ceux liés au plâtre. En effet, **le gypse présent dans les produits finis peut être recyclé et intégré le processus de production en vue de créer de nouveaux produits**.

Dans le cadre de la gestion des chantiers, **des filières spécifiques de recyclage ont été créés pour valoriser les déchets** engendrés notamment dans les phases de démolition. Bien qu'il y ait des critères quant aux matières acceptées, il est toujours possible de se rapprocher des professionnels du recyclage afin de valoriser les déchets de plâtre. Notons que des sociétés comme PlacoPlâtre et Siniat proposent des services en vue du recyclage de ces déchets.



VALORISER LES MATÉRIAUX

BOIS & DERIVES

Les panneaux de particules sont produits à partir de bois. Le bois dont il est question peut provenir d'exploitations forestières (ressources primaires), ou bien de filières de recyclage (bois de classe A ou de classe B).

Les procédés de production peuvent impacter l'environnement : consommation de ressources de première main, consommations énergétiques, utilisation de produits chimiques, etc.

Compte tenu des propriétés intrinsèques des panneaux de particules, ils ne peuvent pas intégrer de filière de recyclage visant à produire de nouvelles matières. **Toutefois, seule une utilisation pour le chauffage est possible pour ce matériau dès lors qu'il est au stade de déchet.**

LAINES DE VERRE

De la famille des laines minérales, **la laine de verre est fabriquée à partir de sable et de calcin (verre recyclé).** Tout comme le verre, sa processus de production est impactante écologiquement en raison des ressources naturelles et énergétiques mobilisées.

Toutefois, **sa recyclabilité, 100% selon la société ISOVER, permettrait de réintroduire dans le circuit de production les éléments usagés.** En effet, elle peut être réintroduite en tant que calcin dans le processus de production de laine ou d'autres éléments en verre.

A ce jour, une filière de recyclage a été créée spécialement pour ce matériau. La société ISOVER en est à l'initiative (ISOVER Recycling).

ACIER

L'acier est « matériau contenant en masse plus de fer que tout autre élément et dont la teneur en carbone est généralement inférieure à 2 % et qui contient d'autres éléments » (source: A3M). **Tout comme l'aluminium, l'acier est recyclable à 100%.**

Bien que sa production ait des impacts environnementaux (exploitation des ressources primaires, énergies consommées, émission de gaz à effet de serre), **il n'en reste pas moins l'un des matériaux les plus recyclés au monde.**

Il est un matériau entrant pleinement dans la dynamique de la Croissance Verte.



VALORISER LES MATÉRIAUX

PET RECYCLÉ

Issu de la famille des polyesters linéaires, **le PET (ou Polyéthylène téréphtalate) est une matière synthétique créée à partir de gaz naturel, de pétrole ou de matières végétales.** Son application la plus connue est celle inhérente à la production de bouteilles en plastique ou de fibres textiles.

Bien que les matières plastiques aient des impacts environnementaux non négligeables (déchets générés), **le PET est 100% recyclable.**

Principalement obtenu à partir de bouteilles plastiques recyclées, **le rPET (ou PET recyclé)** permet aux industriels de créer de nouveaux produits (bouteilles, tissus, etc) également recyclables participer activement au développement d'une économie circulaire par la mobilisation de cette matière.

INOX

L'acier inoxydable (Inox) est un matériau issu d'alliages d'aciers qui résistent à la corrosion et contenant du chrome. **A ce jour, les aciers inoxydables représenteraient 60% des matières recyclées.**

De la famille des aciers, l'inox est valorisé et recyclé dans la filière des métaux tout comme l'aluminium.



L'ANALYSE DU CYCLE DE VIE : UNE DÉMARCHE GLOBALE

Généralités

L'analyse du cycle de vie d'un produit permet d'identifier, de manière exhaustive, l'impact sur les flux de matières premières et de ressources à chacune des étapes de la vie du produit, depuis sa fabrication jusqu'à sa fin de vie.

Les résultats obtenus dans le cadre de cette étude sont consignés dans une fiche de déclaration environnementale et sanitaire (FDES). Ce document normalisé intègre également les informations sanitaires nécessaire au « calcul de la performance et sanitaire du bâtiment pour son éco-conception » (source: inies.fr).

Autrefois encadrées par la norme AFNOR NF P 01-010, les FDES le sont désormais par les normes NF 15804+A1 et NF EN 15804/CN.

Focus sur nos cloisons

Soucieux de contribuer au développement durable de notre société, et de proposer à nos partenaires des solutions en corrélation avec cet objectif, nous sommes depuis longtemps engagés dans les commissions technique et environnementale du S.N.F.A.

Dans ce cadre, nous avons étroitement collaboré avec le Syndicat afin d'élaborer les FDES relatives à nos cloisons. Elles mettent notamment en exergue les points clés suivants :

- Au niveau de la durabilité : nos cloisons ont une durée de vie de 50 ans.
- Au niveau du réemploi : nos cloisons ont un potentiel de réinstallation moyen de 4 cycles.
- Au niveau des émissions de COVT et formaldéhydes : nos cloisons sont classées A / A+.

L'établissement de nos FDES a été réalisé en adoptant une approche holistique. Elles tiennent donc compte des particularités de chacun des éléments composant nos cloisons.



Parc Economique Lavoisier
Impasse des Jalots
F-91410 DOURDAN

Tél : +33 (0)1 60 81 11 00
Fax : +33 (0)1 60 81 11 01

contact@mecanalu.com

www.mecanalu.com